

HERVÉ GUILLOREL

*Problème breton
et mouvement breton*

La réactualisation des clivages territoriaux en Europe occidentale constitue un thème de recherche dont l'importance s'accroît dans le domaine des sciences sociales, remettant en cause nombre de présupposés et de prévisions véhiculés par les tenants des théories développementalistes, de l'intégration et de la modernisation pour qui les sociétés développées (= industrialisées) seraient caractérisées par la substitution croissante puis définitive de clivages fonctionnels (notamment les clivages de classes) au détriment des clivages territoriaux ou ethniques qui eux seraient révélateurs d'un état antérieur de développement. Or, presque tous les Etats industrialisés de l'Europe occidentale sont affectés de mouvements centrifuges témoins d'un échec certain de leur intégration : cet échec est d'autant plus significatif qu'il concerne notamment des Etats dont on pensait qu'ils constituaient justement des modèles d'intégration réussie (pour une discussion générale voir Connor, 1971-1972 ; pour le cas de la Grande-Bretagne voir Hechter, 1975). C'est ainsi que, pendant longtemps, le conflit de l'Ulster a pu apparaître à certains comme un conflit d'un autre âge, une sorte de guerre de religion, véritable anachronisme, exception confirmant la règle que partout ailleurs, en Europe occidentale, la seule source de conflit ne pouvait être que l'appartenance à telle ou telle classe ou fraction de classe. Aujourd'hui, les succès électoraux du SNP et du Plaid Cynrus en Grande-Bretagne, la complexité de la question communautaire en Belgique, la généralisation des statuts d'autonomie accordés par l'Etat espagnol témoignent de la pertinence croissante des problèmes territoriaux. C'est aussi le cas pour la France, témoin d'une montée des consciences *régionales* à travers le renouveau des cultures *ethniques* et la prolifération des mouvements dits *nationalitaires*.

Il semble que pour beaucoup la Bretagne constitue l'exemple le plus connu d'un conflit territorial interne à la France. En réalité la France (en tant que structure étatique) englobe en plus de ce que certains appellent la Francie (Laffont, 1968, 79, Fougeyrollas, 1968, 104), c'est-à-dire l'espace où est parlée la langue d'oïl, sept « ethnies » parlant encore en partie des

langues ou dialectes ne se rattachant pas à la langue d'oïl, à savoir la Bretagne, la Corse, la Flandre, l'Alsace et la Lorraine thioise, le Pays Basque, la Catalogne et l'Occitanie (voir Pétrella, 1978, pour une étude à jour des cultures régionales en Europe).

La présente étude se propose d'étudier chronologiquement les diverses composantes du mouvement breton appelé également *Emsav* (les deux termes seront employés ici alternativement), c'est-à-dire *les organisations qui ont cherché à défendre une certaine spécificité propre à l'espace breton* (sur les plans économiques, culturels et surtout politiques) : il s'agira aussi d'étudier les contextes socio-économiques et politiques qui permettent d'expliquer la naissance, la composition sociale, les thèmes et les succès ou échecs de ces organisations.

Il est classique de diviser chronologiquement le mouvement breton ou *Emsav* en trois périodes : avant 1914, de 1918 à 1945, depuis 1945 ; nous reprendrons cette division car les deux guerres mondiales peuvent être perçues comme des coupures réelles au sein du mouvement breton (sur le plan organisationnel comme sur le plan des thèmes).

I. — LE MOUVEMENT BRETON AVANT 1914

Du XIV^e siècle au début du XVI^e siècle, le duché de Bretagne, jouissant d'une quasi-indépendance, est affecté, au même titre que la France ou la Bourgogne, du double processus d'édification étatique (centralisation politique, financière, judiciaire, etc.) et de naissance d'une conscience nationale affirmée ; cependant une série de facteurs expliquent l'échec de la Bretagne à se constituer définitivement comme Etat : faiblesse relative de la bourgeoisie bretonne due à l'essor trop tardif du développement urbain et à la fragilité de la Bretagne dans le commerce maritime, ambiguïté de la diplomatie bretonne dans le conflit franco-anglais (voir Jones, 1970), facteurs militaires, et aussi volonté d'une partie des classes dominantes bretonnes d'accepter l'intégration dans la France. Battu militairement à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (1488), le duché de Bretagne se voit imposer par la France une union personnelle (1491), puis une union réelle et perpétuelle (1532) : mais « l'annexion de la Bretagne à la France en 1532... c'est la soumission d'une société constituée, arrivée au même stade historique que la nation dominante, et dont même une partie pourra dialoguer sur un pied d'égalité avec la nation dominante. L'annexion de la Bretagne à la France, c'est l'union de deux classes dominantes de même culture, de même préoccupation, contre la spécificité nationale des masses populaires » (Commission Bretagne de la LCR, Brest, 1976, 50). Ainsi les circonstances de l'union (compromis entre classes dominantes) expliquent l'importance des privilèges conservés par la Bretagne (dans les domaines fiscal, judiciaire et militaire notamment), ainsi que la continuation d'un certain développement économique au-delà de la période d'annexion. Cependant, l'intégration progressive de la Bretagne à l'espace économique

français va se faire au détriment de l'ancien duché qui va constituer progressivement une « périphérie » dans la division spatiale du travail mise en place par la bourgeoisie française dans le cadre de l'Etat français et plus globalement dans le cadre de ce que Wallerstein appelle l' « économie-monde » (voir Wallerstein, 1974 ; résumé en français, Wallerstein, 1978). Ainsi, « dès le début, le prévoyant Etat français assignait à la Bretagne la double vocation agricole et militaire » (Commission..., *op. cit.*, 53), vocations qui lui sont toujours assignées aujourd'hui, avec en prime la vocation touristique. Cette décentralisation progressive de la Bretagne par rapport aux axes de développement économique aura plusieurs conséquences importantes, notamment l'existence d'un clivage rural-urbain caractéristique d'un espace dépendant (certains diraient colonial), c'est-à-dire que le développement urbain (ainsi que la structure des réseaux de communications) est organisé essentiellement au profit d'un « centre » extérieur, qu'il s'agisse d'une urbanisation liée à la militarisation (Lorient, Brest) ou au grand commerce international (Nantes) : « Saint-Malo et Nantes surtout se dressent comme deux cancers capitalistes sur le flanc de la féodalité bretonne » (Guin, 1977, 26). D'un autre côté, le statut périphérique de la Bretagne va de pair avec le maintien, voire même le renforcement du mode de production féodal, c'est-à-dire le maintien d'une noblesse nombreuse, installée sur ses terres, qui demeure la classe dominante, notamment en milieu rural. Ce n'est donc pas un hasard si, à la fin du XVIII^e siècle, « la Bretagne est la province française où la noblesse a revendiqué avec le plus d'intransigeance et ce, dans tous les domaines, les marques de sa supériorité sociale... » (Meyer, 1972, 351). C'est ainsi que sur le plan politique la centralisation croissante, organisée par la Monarchie absolue, va empiéter progressivement sur les privilèges bretons accordés en 1532, suscitant des protestations périodiques, surtout de la part de la noblesse (voir par exemple Rothney, 1969), ce qui signifie qu'aux XVII^e et XVIII^e siècles il y a identification entre défense des privilèges bretons et défense des privilèges de la noblesse bretonne. Cela remet en cause l'idée, fréquente dans l'historiographie nationaliste bretonne, d'une permanence d'un combat breton contre l'Etat français, indépendamment des classes sociales. Ainsi, à la veille de la Révolution française, le clivage rural-urbain est très marqué en Bretagne : la bourgeoisie bretonne (au sein du tiers état) va être au départ le fer de lance du mouvement révolutionnaire, avec notamment Le Chapelier et Lanjuinais, au sein du Club breton, futur Club des Jacobins. Tandis que cette bourgeoisie adhère à l'idéologie nationale française, l'aristocratie foncière bretonne va s'efforcer de préserver son hégémonie ; on assiste en quelque sorte au choc de deux visions de la société : celle de la bourgeoisie triomphante économiquement et politiquement au niveau de l'Etat, et celle de l'aristocratie qui, vaincue une première fois en 1789, puis définitivement battue au niveau étatique, avec la mise en place définitive de la III^e République, va s'efforcer de maintenir son pouvoir par un repli stratégique sur les espaces non encore intégrés : c'est notamment le cas de la Bretagne.

A la fin du XVIII^e siècle, l'idéologie nationale jacobine, représentation idéologique de la nation en tant que forme historique de rapports sociaux caractérisée par l'établissement d'un marché « national » intérieur homogène, d'une langue commune (le français) et d'un Etat « national » centralisé, va sécréter une dichotomie tranchée entre deux ensembles de variables représentant l'ancienne vision du monde et la nouvelle. Si, selon cette idéologie, le français ne peut être que la langue du progrès, de la civilisation, des lumières, en revanche, les langues autres que le français ne peuvent être que les langues de la contre-révolution (faisant le jeu des puissances étrangères), du fanatisme, de la superstition grâce auxquels la noblesse et le clergé tiennent les populations dans l'ignorance du progrès (progrès = République) ; l'un des textes les plus limpides est le « Rapport du Comité du Salut public sur les idiomes » prononcé par Barère en 1794 (voir le texte intégral *in* Certeau *et al.*, 1975, 291-299).

Ainsi, selon Barère, dans les endroits où est parlé le breton « ... l'ignorance perpétue le joug imposé par les prêtres et les nobles ; ... les citoyens naissent et meurent dans l'erreur : ils ignorent s'il existe encore des lois nouvelles. Les habitants des campagnes n'entendent que le bas breton ; c'est avec cet instrument barbare de leurs pensées superstitieuses que les prêtres et les intrigants les tiennent sous leur empire, dirigent leurs consciences et empêchent les citoyens de connaître les lois et d'aimer la République » (*ibid.*, 292-293) ; et Barère ajoute plus loin : « Le fédéralisme et la superstition parlent bas breton ; l'émigration et la haine de la République parlent allemand ; la contre-révolution parle l'italien, et le fanatisme parle le basque. Cassons ces instruments de dommage et d'erreur » (*ibid.*, 295).

C'est sur cette base, exemple du fanatisme et du zèle missionnaire qui, selon Carlton J. H. Hayes, caractérisent ce qu'il appelle, dans sa typologie des nationalismes, le nationalisme jacobin, que l'Etat français va mener une lutte sans merci contre les langues autres que le français et cela jusqu'à nos jours, passant d'une politique de destruction consciente à une politique d'abstention dont les effets restent souvent aussi néfastes. Ainsi, pendant plus d'un siècle, la défense d'une certaine spécificité bretonne (linguistique, rurale, catholique) va être organisée par l'aristocratie tertiaire et le clergé, conscients de l'identification de cette défense avec le maintien de leur hégémonie régionale en milieu rural : ce quasi-monopole de porte-parole de la Bretagne durera tant que la Bretagne constituera une société à part, précapitaliste, c'est-à-dire jusqu'à la première guerre mondiale ; cela explique les caractéristiques des organisations qui de 1789 à 1914 composent le premier *Emsav* : suscitées et encadrées essentiellement par la noblesse et le clergé, ces organisations vont chercher à « isoler », à « préserver » la Bretagne dans « une perspective de rejet de l'extension du capitalisme, c'est-à-dire dans la perspective archaïque du maintien de structures socio-économiques rétrogrades » (Le Guyader, 1971, 23) constitutives de leur pouvoir. Cette dernière remarque montre bien que le nationalisme français et le « nationalisme » breton du XIX^e siècle sont de nature différente, car renvoyant à des formations sociales différentes.

Voyons donc maintenant de quoi est constitué le premier *Emsav* : il faut tout d'abord indiquer que la *Chouannerie*, qui fut une guerre de partisans contre-révolutionnaires royalistes dans l'Ouest de la France (1793-1795 essentiellement), a été exploitée par certains de ses leaders dans le sens d'une défense des anciens privilèges de la Bretagne, mais sans succès notable (Leprohon, 1977, 22-27).

En 1839, un aristocrate légitimiste breton, La Villemarqué, fait paraître un recueil de chants populaires de la Bretagne intitulé *Barzaz Breiz* : il connut un succès retentissant dans le contexte romantique de l'époque.

Il anime la Renaissance littéraire bretonne au XIX^e siècle (problème de l'unification et de la pureté linguistique de la langue bretonne, mise en route d'une tradition de collecte de chants populaires bretons), en outre il traduit clairement les motivations des élites locales visant à préserver la Bretagne des atteintes du capitalisme et de tout ce qu'il représente : d'où une idéalisation du passé de la Bretagne dans une optique « réactionnaire », c'est-à-dire visant à nier et effacer la Révolution française et ses méfaits ; d'où une valorisation de la structure sociale propre à l'Ancien Régime, donc une valorisation de l'action de la noblesse ; d'où la liaison entre la défense de la religion catholique et la défense de la langue bretonne, liaison qui allait devenir le cheval de bataille de nombreux mouvements culturels organisés le plus souvent par le clergé (liaison exprimée par l'expression bretonne « ar brezoneg hag ar feiz a zo breur ha c'hoar e Breiz » qui signifie « le breton et la foi sont frère et sœur en Bretagne »).

Le nationalisme breton va être continué par l'historien Arthur de La Borderie, dans la même optique que La Villemarqué : comme le montre Guiomar dans un article important, l'offensive idéologique menée par La Villemarqué et La Borderie vise « à effacer la Révolution française, destructrice de leur Bretagne » (Guiomar, 1972, 83). Toute l'historiographie nationaliste bretonne a découlé pendant longtemps des travaux de recherche entrepris par La Borderie qui, dans sa Leçon d'Ouverture du Cours d'Histoire de Bretagne, professé à la Faculté de Rennes de 1889 à 1893, énonça : « La Bretagne est mieux qu'une province, elle est un peuple, une nation véritable, une société à part, parfaitement distincte dans ses origines, parfaitement originale dans ses éléments constitutifs » (cité in Poisson, 1959, 347). Cette définition de la Bretagne est souvent citée. Il faut noter ici que si l'idéologie nationaliste bretonne doit beaucoup à La Borderie, celui-ci demeure dans la tradition régionaliste fondée sur la distinction entre « la grande et la petite patrie, la France et la Bretagne que nous ne séparons point dans nos cœurs » (selon La Borderie cité in *ESB*, 1975).

L'occupation quasi permanente du pouvoir d'Etat par les forces politiques républicaines puis radicales, marquées par une idéologie jacobine accentuée, va faire que les différents mouvements régionalistes partisans d'une certaine décentralisation seront essentiellement animés par les monarchistes puis par les conservateurs, soucieux de préserver au mieux certains espaces infra-étatiques dont ils constituent encore les forces politiques dominantes. En Bretagne, l'essentiel de la politique régionaliste

sera incarné par l'Union régionaliste bretonne (URB) fondée en 1898 et composée de notables qui voient dans la défense de la langue bretonne et l'obtention d'une certaine décentralisation administrative le plus sûr moyen de maintenir leur hégémonie politique et idéologique. Le souci de défense de la langue bretonne amènera l'URB à présenter au pouvoir central des pétitions en faveur de l'enseignement du breton, demandes régulièrement refusées à une époque (début XIX^e siècle) où la lutte menée par l'Etat républicain contre les langues « minoritaires » s'accentue (en 1925, le ministre de l'instruction publique, Anatole de Monzie, déclare : « Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître »).

Ainsi le premier *Emsav* est essentiellement organisé par les élites locales (surtout l'aristocratie et le clergé) soucieuses de maintenir leur hégémonie sur la « société bretonne ». C'est dans le même but que ces mêmes acteurs sociaux susciteront et encadreront une certaine forme de syndicalisme corporatif paysan : déjà l'*Association bretonne*, fondée en 1843, était un groupement de grands propriétaires fonciers (essentiellement l'aristocratie) préoccupés d'améliorer l'agriculture en Bretagne avec la double motivation de faire croître leurs revenus et de renforcer leur hégémonie économique (cette organisation eut très rapidement un caractère également culturel axé sur l'étude des particularités de la Bretagne, dans une optique « nationale » ; ce n'est pas un hasard si La Villemarqué et La Borderie firent partie de l'Association bretonne). La stratégie agricole de l'Association bretonne culminera avec la création en 1911 de l'Office central de Landerneau, concrétisant la réaction des élites locales face à la pénétration du capitalisme en Bretagne, et notamment dans les campagnes du Finistère, comme risque de rupture de l'harmonie sociale préexistante : inspirés de l'idéologie corporatiste et de la doctrine du catholicisme social, les fondateurs de l'Office vont s'efforcer de créer une sorte d'Etat dans l'Etat, de société autarcique visant à limiter le plus possible les empiétements du marché et de l'Etat, c'est-à-dire en fait de l'Etat républicain, laïc, anticlérical. On retrouve ici des thèmes identiques à ceux du mouvement breton politique et culturel : méfiance à l'égard de la Ville (= le Mal), de l'ouvrier, défense de la foi catholique, des valeurs rurales et familiales, thèmes de la paix et de l'harmonie sociales, idéologie paternaliste et de collaboration de classes, etc.

Ce qu'on a appelé le « syndicalisme des ducs » réussira là où le mouvement politique décentralisateur a échoué : devant l'impossibilité soit de reconquérir l'ensemble du pouvoir d'Etat, soit d'augmenter son pouvoir politique par l'obtention de pouvoirs locaux, les anciennes classes dominantes et notamment l'aristocratie se réfugieront dans la préservation de leur pouvoir économique et idéologique. Enfin, il ne faut pas oublier que si la Bretagne constitue avant la guerre de 1914-1918 une « société à part » à dominante rurale, dominée par la droite monarchiste puis conservatrice, elle comporte cependant des zones rurales progressistes ; d'autre part, les localités de pêcheurs constitueront des îlots fortement marqués par l'idéologie socialiste (le premier maire communiste sera en 1921 celui de la ville

de Douarnenez) ; enfin les caractéristiques du développement urbain de la Bretagne expliquent l'ampleur des conflits sociaux et du mouvement révolutionnaire dans des villes comme Brest (qui connut une tentative d'établissement d'une Commune en 1870) et Nantes (voir Guin, 1976), accentuant encore plus le clivage rural-urbain.

II. — LE MOUVEMENT BRETON ENTRE 1918 ET 1945

Si le corporatisme paysan prend son essor dans l'entre-deux-guerres c'est qu'il constitue le dernier rempart possible contre la destruction accélérée de la société rurale bretonne surtout à partir de la guerre de 1914-1918. Le mouvement régionaliste breton traditionnel va bien essayer de profiter du contexte de 1918 ; favorable au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, des démarches furent ainsi entreprises notamment auprès du président Wilson pour que la Bretagne puisse bénéficier de ce droit : ce sera un échec en raison de l'intransigeance de la France, confortée par sa position de puissance alliée victorieuse. Une autre tactique, aussi peu fructueuse, consistera à « marchander » le patriotisme français des Bretons contre l'obtention de certains droits dans le domaine de l'enseignement de la langue bretonne, la justification étant que la « petite patrie » a bien mérité de la « grande patrie » (en termes de morts sur les champs de bataille).

En définitive, l'accélération de la déstructuration de la société bretonne va provoquer une radicalisation du mouvement breton de l'entre-deux-guerres, radicalisation véhiculée essentiellement par la petite bourgeoisie bretonne : cette radicalisation s'était déjà concrétisée en 1911 par la création d'un Parti nationaliste breton constitué par la frange « extrémiste » de l'URB, « extrémiste », car refusant l'optique régionaliste, refusant la dichotomie, jugée fallacieuse, entre petite patrie et grande patrie, et demandant la séparation intégrale d'avec la France, c'est-à-dire l'indépendance politique de la nation bretonne (voir le manifeste du Parti nationaliste breton *in* Durand, 1975, 223-225).

Comment expliquer la participation croissante de la petite bourgeoisie au sein du mouvement breton, notamment à partir de 1918 ? D'un côté, le monde rural va se figer pendant de nombreuses années dans un corporatisme longtemps dominant et qui n'éclatera que beaucoup plus tard (années 1960) ; d'un autre côté, le monde ouvrier ignore pratiquement le combat régionaliste ou nationaliste pour diverses raisons : dépendance (en Bretagne tout au moins) à l'égard de l'Etat-patron (« L'Etat français... c'est un employeur, le plus grand et presque le seul de toute la province. C'est un employeur pour les milliers d'ouvriers qui viennent frapper aux portes des arsenaux, y chercher un salaire fixe à l'abri des vicissitudes économiques et une retraite pour les vieux jours. C'est une manière d'employeur aussi pour les marins de la flotte... Pour tous enfin, l'Etat c'est le *Deus ex machina*, dont l'intervention souveraine est sollicitée dès que quelque difficulté menace... », Siegfried, 1964, 222). L'autre raison de

l'absence du combat régionaliste au sein du monde ouvrier est illustrée par l'échec de la Fédération socialiste de Bretagne, mise sur pied en 1900 par Charles Brunellière, et dont l'adhésion à la SFIO en 1905 amènera deux ans après son éclatement en cinq fédérations départementales : il faut noter ici que Brunellière allait assez loin dans l'optique fédéraliste, il propose une sorte de « Home-Rule » dans le cadre d'une République européenne fédérative (voir Guiffan, 1969, et surtout Willard, 1968). Il faudra attendre les années 1960 pour voir à nouveau la gauche non communiste s'intéresser vraiment aux problèmes régionaux. Il faut mentionner ici que le Parti communiste français soutiendra les mouvements autonomistes notamment en Alsace-Lorraine et en Bretagne jusqu'à ce que la stratégie du front antifasciste (années 1930) l'amène à sacrifier ces mouvements sur l'autel de l'unité française.

Tous ces facteurs font que le deuxième *Emsav* sera composé de « militants, petits bourgeois francisés avant les classes populaires (qui) se trouvent confrontés individuellement tant au monde traditionnel qui leur devient étranger qu'au monde industriel dans lequel ils n'ont aucun pouvoir ; incapables de réaliser le lien social dans le présent, ils se disent liés par un patrimoine où la langue et l'histoire sont les biens les plus chers », d'où la radicalisation du mouvement breton qui, dans un premier temps, « n'exprime rien d'autre qu'une des contradictions permanentes du système capitaliste, la lutte entre bourgeoisies inégalement développées » (Denis, 1977, 503) ; encore faut-il bien montrer qu'il n'y a pas une opposition entre deux « blocs » homogènes : la bourgeoisie française et la bourgeoisie bretonne, mais que chacun de ces blocs est hétérogène ; en ce qui concerne la Bretagne, la grande bourgeoisie a depuis longtemps abandonné la « cause bretonne » et est devenue un simple agent du capitalisme français, constituant une bourgeoisie « compradore » (voir Terray, 1973) ; nous avons vu plus haut que les caractéristiques de la mobilisation sociale et politique des autres groupes sociaux expliquaient l'absence de préoccupations autonomistes, soit que cette mobilisation prenne la forme du corporatisme (aristocratie et paysannerie dans certaines régions), soit que cette mobilisation s'effectue par l'intermédiaire de l'Etat ou au niveau de l'Etat (ouvriers, fonctionnaires mais aussi paysannerie dans certaines régions : sur ce dernier point voir l'opposition entre le Finistère et les Côtes-du-Nord étudiée par Berger, 1975). Ainsi la caractéristique du second *Emsav* résulte d'un glissement de sa base sociale : c'est l'entrée en jeu d'une partie de la petite bourgeoisie désireuse de « mener à terme (son) entreprise avortée d'industrialisation avec les capitaux produits par les travailleurs » (Denis, 1977, 504) ; ce changement de base sociale explique la radicalisation du mouvement breton en ce sens qu'on peut parler ici d'un nationalisme « bourgeois » et non plus d'une « réaction » aristocratique sous couvert de défense de la spécificité bretonne.

En 1918 est créé le Groupe régionaliste breton par des militants politiquement marqués à droite (conservateurs et royalistes) ; en 1919, ce groupe fait paraître une revue intitulée *Breiz Atao* (Bretagne toujours)

et continue, dans un premier temps, à s'inspirer du mouvement régionaliste traditionnel, puis se radicalise rapidement, rejetant le régionalisme et la distinction petite patrie / grande patrie pour le nationalisme et le fédéralisme : ainsi, dans un article intitulé « Qu'est-ce que la Bretagne ? Rien. Que doit-elle devenir ? Un Etat » (*Breiz Atao*, 16 avril 1920), on peut lire ceci : « Ou nous avons une première Patrie, la Bretagne, et nous formons une nationalité ; ou nous avons une petite et une grande Patrie, la France, et nous formons au plus une provincialité fortement caractérisée. Il n'y a pas de milieu. » Cette radicalisation va se concrétiser par la création en 1920 de l'Union de la Jeunesse bretonne, dont l'article 1^{er} des Statuts proclame que cette organisation « a pour but de travailler au relèvement de la Bretagne par le développement du sentiment national, la renaissance de la civilisation celtique et le retour à la vie nationale autonome » (cité in Deniel, 1976, 61-62). En 1927, l'Union de la Jeunesse bretonne se transforme en Parti autonomiste breton (PAB) : ce dernier comprend des militants venus d'horizons politiques différents ; les thèmes du PAB sont explicités par la Déclaration de Châteaulin adoptée en 1928 (voir le texte intégral in Deniel, 1976, 343-349) ; on y trouve le rejet d'une vision historique réactionnaire de la Bretagne (« Nous sommes des Bretons modernes »), l'affirmation que la Bretagne constitue une « nationalité répondant aux définitions modernes », et que, par conséquent, son peuple « a le droit de disposer de lui-même », enfin, la revendication d'une autonomie administrative et politique dans le cadre d'un fédéralisme interne (à la France) et international. Ainsi le PAB, qui conserve le nom de *Breiz Atao* pour son journal, propose au départ des thèmes relativement progressistes, notamment par rapport au mouvement breton antérieur (il ira même jusqu'à soutenir la lutte anticoloniale menée par le Maroc contre la France), même si ses analyses économiques et sociales demeurent imparfaites. Le PAB va très rapidement connaître une grave crise interne, car il n'arrivera jamais à faire le lien réel avec les populations rurales et ouvrières qui, nous l'avons vu, étaient mobilisées autrement ; d'autre part, les thèses fédéralistes du PAB vont être victimes du contexte politique de l'époque, qu'il s'agisse du « fédéralisme des nationalités, condamné dans un temps d'affrontements entre grands Etats » (Guiomar, 1970, 99) ou du « fédéralisme sur une base sociale et économique, d'inspiration proudhonienne, condamné par la violence de la lutte des classes » (*ibid.*). Ces différents facteurs expliquent l'échec du PAB (notamment sur le plan électoral) et son éclatement en 1931. Les éléments de gauche, fidèles à l'idéal fédéraliste qui était celui du PAB, quittent ce dernier pour fonder la Ligue fédéraliste de Bretagne peu active ; les éléments de droite fonderont le Parti national breton (PNB), répudiant le fédéralisme au profit du séparatisme, et substituant aux thèmes relativement progressistes du PAB, ceux d'une doctrine fasciste à la sauce bretonne, mais comprenant « tous les thèmes chers à la petite bourgeoisie fascisante » (Denis, 1977, 502) : antimarxisme, anticapitalisme, corporatisme, antisémitisme, racisme, mythe du chef, etc Cette aile fascisante du mouvement breton adoptera également la stratégie.

de la violence avec la société secrète Gwenn ha Du (Blanc et Noir) responsable d'attentats (non meurtriers) contre les symboles de l' « occupation » française en Bretagne. C'est cette aile extrémiste du mouvement breton qui recherchera, avant et durant la seconde guerre mondiale, la collaboration avec l'Allemagne, certains de ses membres allant jusqu'à la collaboration armée.

Si le second *Emsav* est caractérisé essentiellement par le PAB puis par le PNB, il comprend cependant de nombreuses autres organisations : il y a tout d'abord la continuation du mouvement régionaliste traditionnel dont les soucis de décentralisation seront partiellement satisfaits (notamment sur le plan culturel) sous le régime de Vichy, avec la création du Comité consultatif de Bretagne (Gicquel, 1960 ; Barral, 1974). C'est également sous le régime de Vichy que le corporatisme paysan connaîtra son apogée. Sur le plan culturel, le couple foi/Bretagne continue à inspirer plusieurs mouvements, notamment le Bleun-Brug animé par l'abbé Perrot.

III. — LE MOUVEMENT BRETON DEPUIS 1945

L'acceptation par presque toutes les composantes du mouvement breton de jouer le jeu dans le cadre du régionalisme mis en place par le régime de Vichy et, surtout, la collaboration de la fraction la plus extrémiste (séparatistes) avec l'occupant allemand, ont fourni au gouvernement français un prétexte idéal pour discréditer et décapiter l'ensemble du mouvement breton (condamnations à mort, peines de prison diverses, bannissement, etc.), semblant être allé au-delà des motifs réels (collaboration) pour censurer définitivement toute manifestation pro-bretonne quelle qu'elle soit. Cette politique du gouvernement français explique la chronologie et les caractéristiques de la renaissance du mouvement breton depuis la dernière guerre mondiale : pour des raisons pratiques (mise à l'écart des anciens leaders) et idéologiques (assimilation abusive entre combat breton et collaboration, assimilation qui continue encore d'avoir des effets aujourd'hui), c'est par le biais culturel que s'amorce le renouveau du mouvement breton : relance en 1946 de la *Bodadeg ar Sonerien* (BAS), groupement de musique folklorique, prolifération de « cercles celtiques » pratiquant la danse et la musique bretonnes ; ces groupes seront fédérés en 1951 au sein de la confédération *Kendal'ch* qui constitue le groupe culturel le plus important (revue *Breiz*), de nombreuses revues apparaissent ou réapparaissent dans le domaine du combat linguistique : il existe à l'heure actuelle plus de 40 organisations ou revues intéressées de près ou de loin par les problèmes culturels, dont certaines sont fédérées au sein de vastes regroupements : *Emgleo Breiz*, *Kuzul ar Brezhoneg*, *Skol an Emsav* (Gwegen, 1975 ; Gicquel, 1977 ; Stephens, 1976) ; les revendications culturelles permanentes des organisations bretonnes ont été très peu prises en compte par les pouvoirs publics et, lorsqu'elles l'ont été, cela été le plus souvent pour

être dénaturées voire caricaturées, restant dans tous les cas en deçà des revendications, qu'il s'agisse de la loi Deixonne en 1951 ou plus récemment de la Charte culturelle bretonne, annoncée par Giscard d'Estaing lors d'un voyage en Bretagne (discours de Ploërmel, 8 février 1977), cette charte, proposée en réponse à un vœu exprimé par les instances régionales bretonnes, a vu son avant-projet relativement progressiste dénaturé par les pouvoirs publics (voir Le Menn, 1975 et Meury, 1976).

La situation actuelle du combat culturel montre les limites de cette action lorsqu'elle n'est pas articulée avec le combat politique et le combat économique, et très rapidement les militants bretons se sont rendus compte qu'une lutte sur le plan strictement culturel glissait nécessairement vers une impasse, cependant, le contexte de l'après-guerre n'étant pas encore favorable à l'expression politique du mouvement breton, c'est sur le plan économique que celui-ci va s'exprimer, avec la création du *Comité d'Etudes et de Liaison des Intérêts bretons* (CELIB), constitué officieusement dès 1949 ; le CELIB se veut le porte-parole des « forces vives » de la Bretagne au niveau économique et social, en dehors de toute position politique ; dans un premier temps, le CELIB jouera un rôle fondamental (études économiques, rôle dynamique dans le cadre des mécanismes de planification régionale et d'aménagement du territoire mis en place progressivement par le gouvernement français, avec notamment la proposition d'un véritable Plan breton destiné à remédier aux carences de l'économie bretonne ; rôle actif de sa Commission parlementaire), incarnant une véritable conscience régionale ; c'est ainsi que la réunion du CELIB a été décrite comme constituant de véritables états généraux de Bretagne. Cependant, après avoir connu son apogée au début des années 1960, le CELIB va connaître un échec pour des raisons diverses : ses propositions ne sont pas prises en compte par l'Etat, surtout les succès électoraux du gaullisme en 1962 transformeront la Commission parlementaire du CELIB en un véritable microcosme gaulliste inconditionnel, le privant ainsi de son moyen de pression le plus important. La mise en place progressive des institutions régionales privera en partie le CELIB de sa raison d'être.

Le ralliement des « notables » bretons allait, sur le thème ambigu de la « trahison des notables », amener une radicalisation du mouvement breton. Déjà, dès 1956, certains militants bretons conscients de la vanité d'un combat centré uniquement sur les problèmes culturels et économiques, lancent un appel sous la forme d'un *Projet d'Organisation de la Bretagne* (POB) qui renoue avec une approche politique et institutionnelle du problème breton (création d'une région de Bretagne incluant les 5 départements bretons, ce mouvement d'idées allait donner naissance en 1957 au *Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne* (MOB), animé par d'anciens militants de l'*Emsav*, mais aussi par de nouveaux venus. Le MOB propose une solution politique et institutionnelle (v. Fouère, 1957, 25) du problème breton, dans une optique régionaliste et fédéraliste, résumée dans la formule « Aménager l'appartement Bretagne, dans l'immeuble France, du quartier Europe ») ; sur le plan organisationnel le MOB se voulait un *mouve-*

ment rassemblant tous les Bretons sur le principe d'une *solution politique*, mais dès qu'il s'est agi de savoir *quelle solution politique* il fallait obtenir, le MOB a progressivement éclaté. En 1963, au Congrès du MOB, les éléments de gauche décident de quitter le « mouvement » et fondent en 1964 l'Union démocratique bretonne (UDB) « parti breton et de gauche » ; les raisons de la scission sont diverses : « révélation » de la guerre d'Algérie, souci de concilier lutte des classes et lutte nationale, et par conséquent refus du caractère « mouvement apolitique » du MOB.

L'UDB constitue à l'heure actuelle la composante la plus importante du mouvement breton politique, tant sur le plan organisationnel que sur le plan de l'analyse du problème breton.

L'UDB est pratiquement la seule composante de l'*Emsav* à avoir tenté de cerner l'ensemble de ce problème (aspects économiques, politiques et culturels) sur la base de la notion de *colonisation* (sa brochure *Bretagne = Colonie*, UDB, 1974) ; à cet égard, la collection du journal *Le Peuple breton* constitue sans doute la meilleure source possible pour qui veut étudier les diverses dimensions du problème breton depuis 1964. En ce qui concerne la question nationale, l'UDB a une approche intéressante puisqu'elle estime que la Bretagne ne constitue pas à l'heure actuelle une nation mais qu'il existe une « vocation nationale de la Bretagne », rompant ainsi avec les analyses habituelles qui postulent l'existence d'une nation bretonne intemporelle (reproduisant en fait l'idéologie nationale française), comme si l'intégration économique, politique et culturelle de la Bretagne était restée sans effets. Notons aussi l'idée selon laquelle les Bretons ont incontestablement plusieurs problèmes en commun avec d'autres régions en France, mais que seule la Bretagne les concentre *tous*, ce qui explique la spécificité du problème breton et sa non-réductibilité à un simple problème régional français.

L'UDB défend l'« autonomie socialiste », estime que « le séparatisme en Bretagne est actuellement inadapté » et oppose au nationalisme bourgeois le nationalisme révolutionnaire. Se déclarant « parti breton et de gauche », l'UDB propose la constitution d'un *Front de gauche* en Bretagne, basé sur la collaboration avec les partis de gauche français (« la gauche hexagonale »), c'est ainsi que l'UDB appelle ses sympathisants à voter systématiquement pour les candidats de gauche (essentiellement socialistes et communistes) lors des élections ; depuis peu, l'UDB s'est elle-même lancée dans la bataille électorale (aux élections législatives de 1973, elle présentait 5 candidats, recueillant 2,12 % des suffrages exprimés ; à celles de 1978, elle avait 17 candidats et 1,87 % des suffrages exprimés ; aux élections législatives de 1981, l'UDB présente des candidats soit seule soit en commun avec le PSU, il est donc difficile de compter ses voix). De toute manière, dans les deux cas, elle est victime du vote utile en faveur du PS qui se traduit par une majorité de députés PS en Bretagne (qu'il s'agisse de la région de programme ou de la Bretagne intégrale).

Aux élections locales au niveau du département, l'UDB obtient des scores plus importants : 4,51 % des suffrages exprimés en 1973, 5,3 %

en 1976, soit au sein de listes d'union de la gauche dans certaines municipalités ; c'est par ce dernier biais qu'aux élections municipales de 1977, l'UDB a obtenu presque 40 sièges de conseillers municipaux (*councillors*), contre 1 auparavant, il est évident que les succès électoraux de l'UDB au niveau municipal ne tiennent qu'à son acceptation par les partis de gauche français : l'UDB est très consciente des limites de ceux-ci, qu'il s'agisse du « jacobinisme » du Parti communiste (qui connaît néanmoins une évolution récente dans le sens d'une meilleure prise en compte des problèmes régionaux) ou de la volonté réelle du Parti socialiste de construire le socialisme (même si ce parti est allé très loin en matière de politique régionale avec la reconnaissance du « droit à la différence » : voir la création du Bureau régional d'Etudes et d'Information socialiste (BREIS) qui regroupe les fédérations du Parti socialiste des cinq départements bretons, rappel de la Fédération socialiste de Bretagne constituée en 1900).

Si l'UDB constitue la composante principale du troisième *Emsav*, ce dernier n'en comprend pas moins un nombre élevé d'autres organisations. L'aile droite du MOB a constitué en 1972 le SAV (*Strollad ar Vro*) « parti national breton et fédéraliste européen » (même journal que le MOB *L'Avenir de la Bretagne*) : le SAV reprend les thèmes du MOB basant sa politique sur le principe « na ruz na gwenn Breizhad hepken » = ni rouge ni blanc, Breton seulement, principe qui avait inspiré le PAB et le PNB dans l'entre-deux-guerres, puis le MOB ainsi que d'une certaine manière le CELIB : ce principe implique le refus du clivage droite/gauche, la condamnation du capitalisme comme du socialisme, une politique de Front national breton. Le SAV a prétendu jouer très rapidement un rôle important mais sa carence organisationnelle, sa précipitation à vouloir présenter des candidats partout et tout de suite aux élections législatives de 1973 (26 candidats, 2,2 % des suffrages exprimés), les ambiguïtés de ses positions et de ses « militants », ont amené sa quasi-disparition (aucun candidat en 1978, tandis qu'un de ses anciens candidats en 1973 était à nouveau candidat en 1978, mais sous le sigle d'une *Entente démocratique bretonne* présentant en tout 2 candidats). La multiplicité des organisations du mouvement breton nous interdit de les nommer toutes, citons en vrac et en restant sur le plan politique : le *Parti communiste breton* (journal *Bretagne révolutionnaire*), *Sav Breizh* *Parti breton* (éphémère parti d'où sortira eependant une revue intéressante intitulée *Sav-Breizh, Cahiers du Combat breton*), *Stourm Breizh* (qui se réclame du mouvement libertaire), une extrême-droite s'exprimant dans des groupes et revues intitulés : *Bretagne-Action*, *Jeune Bretagne*, *La Nation bretonne*, *La Bretagne réelle*) ; récemment a été constitué un *Front autonomiste socialiste Autogestionnaire breton (FASAB)* regroupant des militants issus du Parti communiste breton, de SAV, de *Stourm Breizh*, etc. (pour une liste relativement exhaustive mais simplement descriptive voir Fouère, 1977).

On peut mentionner pour terminer les Fronts de Libération de la Bretagne plus connus sur le plan événementiel traduit par les mass media, du fait de leur stratégie consistant à détruire les symboles de l'« occupation

française » en Bretagne (casernes, bâtiments administratifs, etc.), ou plus généralement les symboles du pouvoir centralisateur (attentat au château de Versailles); né vers 1966, le Front de Libération de la Bretagne (FLB) s'adjoint une branche militaire appelée Armée républicaine (ou révolutionnaire) bretonne (ARB); démantelé une première fois en 1969 (mais bénéficiant d'une amnistie), le FLB-ARB reprend ses attentats (après une période calme caractérisée par l'existence d'un FLB légal éphémère) : plusieurs de ses militants sont traduits en justice en 1972 (voir FLB, 72, 1973); peu de temps après une scission se produit donnant naissance à un FLB-LNS (pour la Libération nationale et le socialisme); en 1974 le gouvernement français dissout les deux FLB; le FLB-ARB réplique en faisant sauter un émetteur de télévision et en commettant une série d'attentats; de nouvelles arrestations et de nouveaux procès n'ont pas stoppé pour autant ces attentats qui ponctuent toujours la vie quotidienne en Bretagne; mieux, une nouvelle organisation adoptant la même stratégie est née en 1977 et s'intitule : Tradwac'h, Résistance nationaliste bretonne.

Nous avons vu en quoi le contexte socio-économique et politique permettait d'expliquer les principales caractéristiques des premier et deuxième mouvements bretons, qu'en est-il du troisième dont nous venons de décrire les principales composantes ? Parmi les rares analyses du mouvement breton allant au-delà de la description et de l'anecdote, celle de Renaud Dulong nous semble être la plus pertinente dans son livre *La question bretonne* (Dulong, 1975). Dulong étudie les relations entre l'évolution du contexte socio-économique en Bretagne et l'existence de manifestations « régionalistes »; depuis la seconde guerre mondiale jusqu'au début des années 1950, la Bretagne constitue encore une société précapitaliste relativement autonome dans l'ensemble français (société caractérisée par la petite production marchande pour l'agriculture et par un capitalisme encore libéral pour l'industrie, avec sur le plan politique et idéologique, la domination des « notables et du clergé). A partir des années 1950, le développement des forces productives et le passage du mode de production capitaliste à un stade supérieur vont impliquer l'« intégration » de la société bretonne, c'est-à-dire sa déstructuration : cette dernière va affecter de façon différenciée les diverses catégories sociales. Selon Dulong, le régionalisme peut être caractérisé comme une alliance de classes, c'est-à-dire que les transformations économiques récentes ont affecté en même temps suffisamment de catégories pour que puisse se faire jour la perspective d'une résistance régionale sous forme d'alliance entre des groupes aux intérêts divers. Cela explique, selon lui, qu'il n'y ait pas un régionalisme mais trois formes de régionalisme breton, chacun caractérisé par des alliances de classes différentes et par des contradictions de classes progressivement mises à jour, qui font que l'on aboutit peu à peu à une redistribution des agents engagés dans les mouvements régionaux selon leur position de classe, ce qui aboutit à faire des « régionalismes », des mouvements situés historiquement et en voie de désintégration. Dulong distingue ainsi : le CELIB, organe de la bourgeoisie bretonne désirant conserver sa

position sociale menacée, mais qui est finalement victime de sa position de classe et de ses contradictions face à l'évolution de l'Etat français ; le « mouvement breton » proprement dit, d'inspiration petite bourgeoise et à dominante populiste (ce dernier caractère s'estompant avec la création de l'UDB) ; enfin, la troisième forme de régionalisme est celle de l'alliance entre ouvriers et paysans au sein de conflits sociaux régionaux, dont les plus importants ont été ceux des Forges d'Hennebont (1966), du Joint français (1972) et la Grève du Lait (1972). Ce dernier type de régionalisme est fondamental, car il témoigne de l'ouverture croissante du monde ouvrier et du monde paysan vis-à-vis du problème breton, même si ce dernier a pu être noyé au sein du problème de l'Ouest (voir par exemple la journée d'action du 8 mai 1968 sur le thème de « L'Ouest veut vivre ») ; cette ouverture provient d'une part de l'éclatement du corporatisme paysan (dû à la différenciation des divers secteurs de la paysannerie), et d'autre part des caractéristiques de l'« industrialisation » récente de la Bretagne (considérée par certains comme étant de type colonial) ; le premier point est important, car selon Dulong « la question bretonne désigne un problème agraire » (Dulong, 1975, 52) ; de même et plus généralement, selon Lipietz, « la question de l'articulation de la petite production marchande agricole au capitalisme est sans doute le fond de la question régionale en France » (Lipietz, 1977, 31).

Ainsi, à l'heure actuelle, les protestations régionales bretonnes prennent essentiellement soit la forme de manifestations culturelles (dynamique des groupes culturels, regain d'intérêt pour la langue bretonne, succès du folk revival celtique avec notamment Alan Stivell, etc.), soit la forme de conflits sociaux de plus en plus colorés d'une teinte régionale.

Reste à expliquer l'hétérogénéité du mouvement breton politique et surtout son échec actuel en termes de mobilisation politique : le mouvement politique breton n'a jamais constitué un mouvement de masse et a essentiellement regroupé soit dans un premier temps des « notables », soit actuellement des « intellectuels ». L'échec du mouvement politique breton pour mobiliser la population bretonne ne vient-il pas du fait que celle-ci utilise d'autres relais pour traduire l'existence d'un problème breton ou faut-il admettre que le processus d'intégration politique a réussi là où l'intégration économique et l'intégration culturelle semblent être remises en cause aujourd'hui ?

En ce qui concerne le premier problème, on peut dire que le caractère rural précapitaliste longtemps dominant en Bretagne, et l'occupation continue du pouvoir étatique par les républicains puis les radicaux (et quelque fois les socialistes) expliquent que, pendant longtemps, l'originalité de la Bretagne se soit exprimée dans le cadre d'un clivage étatique droite gauche (avec les succès de la droite monarchiste puis de la démocratie chrétienne), c'est-à-dire que la spécificité politique et électorale de la Bretagne pouvait être traduite par une configuration déterminée de différents partis politiques français (par exemple une surreprésentation de la démocratie chrétienne par rapport à la moyenne nationale) ; la poussée

gaulliste puis la poussée de la gauche ont abouti récemment à une érosion du courant centriste (héritier du courant démocrate-chrétien), si bien qu'aux élections législatives de 1978, la spécificité électorale de la Bretagne s'estompe du fait de son alignement sur la moyenne nationale des principales forces politiques françaises (voir Braud, 1978 ; à noter que ce travail ne prend pas en compte la Loire-Atlantique). Depuis 1958, la droite au pouvoir s'est montrée incapable ou peu désireuse de remédier au problème breton ; d'autre part, le processus de bipolarisation ouvre la possibilité d'une alternance qui porterait au pouvoir un bloc de partis n'ayant jamais occupé celui-ci (sauf la brève période du Front populaire, non significative en ce qui nous concerne) et qui, depuis peu, semble s'intéresser aux questions régionales ; tous ces facteurs peuvent expliquer l'échec politique et électoral du troisième *Emsav*.

La victoire de la gauche aux élections présidentielles et législatives de 1981 concrétise cette alternance. La question est désormais de savoir ce que fera cette gauche en matière de régionalisation, face aux revendications nationalitaires. Un échec de sa part pourrait favoriser un développement du mouvement breton dans la mesure où la preuve serait faite qu'il ne faut rien attendre du pouvoir central ; d'autre part, la droite, chassée pour un temps de ce même pouvoir, pourrait fort bien, comme à la fin du XIX^e siècle, élaborer une stratégie de repli au niveau régional (sur le plan idéologique mais aussi sur le plan du pouvoir régional).

CONCLUSION

L'analyse des ouvrages ou articles publiés par certains des principaux acteurs du mouvement breton montre une vision linéaire et ahistorique de l'histoire de ce mouvement : ce dernier « régionaliste et nationaliste » n'est pas une création récente. Il n'est né ni avec le XX^e siècle, ni même avec le XIX^e siècle. Il n'est que la manifestation moderne d'un phénomène séculaire dont on peut faire remonter la filiation jusqu'au XVI^e siècle, date à laquelle la Bretagne passa du statut de nation indépendante à celui de province autonome au sein du royaume de France » (Fouère, 1977, 13), d'où le thème de la « révolution bretonne permanente » (selon le titre d'un livre, Caerleon, 1969), d'où l'accent mis sur la non-signification des climats de classes dont témoignerait la diversité des origines sociales des militants bretons, d'où enfin l'idée qu'il n'y aurait rien de nouveau sous le soleil (v. Mordrel, 1973, 13).

En réalité, l'analyse des différentes composantes du mouvement breton (contexte historique et économique, nature des thèmes, composition socio-professionnelle des militants) montre qu'il n'y a pas un mouvement breton continu tout au long de l'histoire, ni même au cours de ce XX^e siècle, mais chaque conjoncture de crise suscite un mouvement protestataire, historiquement daté, qui cherche à surmonter les difficultés rencontrées momentanément par certaines couches sociales » (Denis, 1977, 505) ; ainsi les

caractéristiques de chacune des composantes du mouvement breton sont en grande partie explicables par une série de facteurs : nature des fractions de classes menacées, politiques menées en matière de régionalisation et en matière linguistique par les partis politiques au niveau de l'Etat, etc.

Cependant, il est nécessaire d'indiquer les limites d'une réduction totale du « problème breton » (et de l'existence d'un mouvement breton) et plus généralement de toute question régionale ou nationale, à un simple problème d'articulation et d'alliances de classes sociales (optique « économiste » fréquente tant chez les marxistes que chez les théoriciens de la modernisation). Que la question culturelle soit régulièrement prise en charge et « récupérée » par ces classes sociales, cela est vérifiable, mais il n'en reste pas moins que cette question leur demeure extérieure ; que le glissement de la base sociale des protestations « régionales » se soit effectué progressivement de l'aristocratie, à la moyenne et petite bourgeoisie (avec notamment les intellectuels) pour atteindre maintenant certaines franges de la paysannerie et de la classe ouvrière, cela explique le caractère progressiste voire révolutionnaire des mouvements « nationalitaires » en France ; en effet, le mot d'ordre fondamental « vivre au pays » signifie aussi « lutter au pays », c'est-à-dire lutter contre les classes dominantes locales qui se sont régulièrement emparées de la question culturelle pour mieux exploiter les classes dominées, « vivre et lutter au pays » c'est se battre contre la mobilité des travailleurs, mais c'est aussi se battre pour le droit à la différence culturelle, c'est combattre point par point les arguments et les conséquences de l'idéologie nationale française, non pas dans l'optique contre-révolutionnaire qui était celle du premier *Emsav*, non pas en reproduisant cette même idéologie à un niveau régional, ce qui était le but essentiel du deuxième *Emsav* et ce qui demeure le but de certaines des composantes du troisième *Emsav*, mais dans l'optique de la désaliénation de l'individu à tous les niveaux économique, politique mais aussi culturel.

BALIBAR (Renée) et LAPORTE (Dominique), *Le français national*. Politique et pratique de la langue nationale sous la Révolution, Paris, Hachette, coll. « Analyse » dirigée par Louis ALTHUSSER, Série « Langue et Littérature », 1974, 224 p.

BARRAL (Pierre), Idéal et pratique du régionalisme dans le régime de Vichy, *Revue française de Science politique*, XXIV (5), octobre 1974, 911-939.

BERGER (Suzanne), *Les paysans contre la politique*. L'organisation rurale en Bretagne, 1911-1974, Paris, Ed. du Seuil, coll. « Univers historique », 1975, 346 p., bibliogr., index (il s'agit de la traduction de *Peasants against politics*. Rural organization in Brittany 1911-1967, Cambridge (Mass.), Harvard UP, Center for International Affairs, 1972, 298 p., bibliogr., index).

BRAUD (Philippe), Les élections en Bretagne, *Association française de Science politique*, journée d'études du 19 mai 1978, document ronéoté, 10 + v p.

CAERLEON (Ronan), *La Révolution bretonne permanente*, Paris, La Table Ronde, coll. « L'Histoire contemporaine », revue et corrigée, 1969, 249 p., bibliogr.

- Les Cahiers du MOB, *Pourquoi et Comment ?*, 1957, 40 p.
- CERTEAU (Michel de), JULIA (Dominique) et REVEL (Jacques), *Une politique de la langue*, La Révolution française et les patois, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires », 1975, 320 p.
- Commission Bretagne LCR Brest, Bretagne et mouvement breton, *Critique communiste*, n° 10, nov. 1976, 39-62.
- CONNOR (Walker), Nation-building or nation-destroying ?, *World Politics*, XXIV, oct. 1971-juin 1972, 319-355.
- DENEZ (Per), Modern Breton Literature, pp. 111-136 (Lecture 5), in WILLIAMS (J. E. Caerwyn) (ed), *Literature in Celtic Countries*, Cardiff, University of Wales, Press, 1971, 218 p.
- DENIEL (Alain), *Le mouvement breton, 1919-1945*, Paris, François Maspero, coll. « Textes à l'appui », série « Histoire contemporaine », 1976, 451 p., bibliogr., index.
- DENIS (Michel), Mouvement breton et fascisme. Signification de l'échec du second *Emsav*, pp. 489-506, in GRAS et LIVET, 1977.
- DULONG (Renaud), *La question bretonne*, Paris, A. Colin et Fondation nationale des Sciences politiques, Cahiers de la FNSP, n° 196, 1975, 208 p.
- *Les régions, l'Etat et la société locale*, Paris, PUF, coll. « Politiques », 1978, 245 p. (coll. dirigée par Nicos POULANTZAS).
- DURAND (Philippe), *Le livre d'or de la Bretagne. Du ve siècle à nos jours, l'histoire et les trésors littéraires*, Paris, Seghers, 1975, 333 p.
- ESB 7, *La langue bretonne et la révolution*, 1972, 61 p.
- ESB, LA BORDERIE (Arthur de la) et PORCHNEV (Boris), *Les Bonnets rouges*, Paris, UG « 10/18 », n° 1045, 1975, 351 p.
- FOUÈRE (Yann), *De la Bretagne à la France et à l'Europe*, Lorient, 1957, 31 p.
- *Histoire résumée du mouvement breton. Du XIX^e siècle à nos jours (1800-1976)*, Quimper, Ed. Nature et Bretagne, coll. « Les Cahiers de l'Avenir de la Bretagne », n° 4, 1977, 155 p., index.
- FOUGEYROLLAS (Pierre), *Pour une France fédérale. Vers l'unité européenne par la révolution régionale*, Paris, Denoël, 1968, 213 p.
- GICQUEL (Yvonnig), *Le Comité consultatif de Bretagne*, Rennes, Impr. Simon, 1961, 133 p., bibliogr.
- *Le mouvement culturel breton. Un Dossier Kendalc'h*, suppl. au n° 229 de *Breiz*, déc. 1977, 32 p.
- GOURVIL (Francis), *Théodore-Claude-Henri Hersart de La Villemarqué (1815-1895) et le « Barzaz-Breiz » (1839-1845-1867). Origines-éditions-sources-critique-influences*, Rennes, Impr. Oberthur, 1960, 609 p., bibliogr., index (Thèse doct. Univ. Fac. Lettres Rennes).
- GUIFFAN (Jean), Le régionalisme des socialistes bretons au début du XX^e siècle, *Skol Vreiz : L'Ecole bretonne*, n° 16, janv.-févr. 1969, 7.
- GUIN (Yannick), *Le mouvement ouvrier nantais. Essai sur le syndicalisme d'action directe à Nantes et à Saint-Nazaire*, Paris, Maspero, coll. Textes à l'appui », 1976, 413 p.
- *Histoire de la Bretagne de 1789 à nos jours. Contribution à une critique de l'idéologie nationaliste*, Paris, Maspero, coll. « Textes à l'appui », 1977, 345 p.
- GRAS (Christian) et LIVET (Georges) (éd.), *Régions et régionalisme en France du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1977, 594 p.
- GUIOMAR (Jean-Yves), Régionalisme, fédéralisme et minorités nationales en France entre 1919 et 1939, *Le Mouvement social*, n° 70, janv.-mars 1970, 89-108.
- La trinité bénédictine. Essai sur la production du signe idéologique « Bretagne », *La Taupe bretonne*, n° 3, oct. 1972, 69-94.

- GUIOMAR (Jean-Yves), *L'idéologie nationale*, Nation, Représentation, Propriété, Paris, Champ libre, coll. « La Taupe bretonne », 1974, 286 p.
- GWEGEN (Jorj), *La langue bretonne face à ses oppresseurs*, Quimper, Ed. Nature et Bretagne, 1975, 313 p. (en annexe, liste des publications et des organisations bretonnes).
- HAYES (Carlton J. H.), *France, a nation of patriots*, New York, Columbia UP, coll. « Social and Economic Studies of Post-War France », vol. 5, 1930, 487 p., index (voir notamment le chap. XI, pp. 292-317, intitulé : « The propagation of regionalism in France »).
- HECHTER (Michael), *Internal colonialism*, The Celtic fringe in British national development, 1536-1966, London, Routledge & Kegan Paul, coll. « International Library of Sociology », 1975, 361 p., index.
- JONES (Michael), *Ducal Brittany, 1364-1399*, Relations with England and France during the reign of Duke John IV, Oxford, Oxford UP, coll. « Oxford Historical Monographs », 1970, 250 p., bibliogr., index.
- KOHR (Leopold), *Une Bretagne libre est-elle viable ?* Quimper, Ed. Nature et Bretagne, coll. « Les Cahiers de l'Avenir de la Bretagne », n° 1, 1975, 133 p.
- LAFONT (Robert), *Sur la France*, Paris, Gallimard, coll. « Les Essais », 1968, 263 p.
- LEBESQUE (Morvan), *Comment peut-on être Breton ?* Essai sur la démocratie française, Paris, Ed. du Seuil, coll. « L'Histoire immédiate », 1970, 237 p.
- LE GUYADER (Alain), La Bretagne et ses idéologues (essai sur une contradiction locale du système capitaliste en Europe occidentale). Première partie : « Dialectique de l'idéologie nationale », *La Taupe bretonne*, n° 2, déc. 1971, 1-29.
- LE MENN (Gwenolé), Le breton et son enseignement, *Langue française*, n° 25, févr. 1975, 71-83.
- LEPROHON (Ronan), Les diverses causes des mouvements chouans en Bretagne, *Skol Vreiz : L'Ecole bretonne*, n° 53, oct.-déc. 1977, 22-27.
- LIPIETZ (Alain), *Le capital et son espace*, Paris, Maspero, coll. « Economie et Socialisme », n° 34, 1977, 167 p.
- MASSON (Emile), *Les Bretons et le socialisme*, Paris, Maspero, coll. « Centre d'Histoire du Syndicalisme », 1972, 287 p., bibliogr., index (présentation et notes par Jean-Yves GUIOMAR).
- MEURY (André), Breton : le nouveau chant des binious, *Le Monde de l'Education*, n° 20, sept. 1976, 7-10.
- MEVELLEC (chanoine François), *Le combat du paysan breton à travers les siècles* (1^{er} tome), Rennes, Impr. « Les Nouvelles », 1973, 234 p.
— *Le combat du paysan breton à son apogée* (2^e tome), *ibid.*, 1974, 528 p.
- MEYER (Jean), *La noblesse bretonne au XVIII^e siècle*, Paris, Flammarion, coll. « Science Flammarion », 1972, 372 p. (texte intégral paru en 1966).
- MORDREL (Olier), *Breiz Atao ou histoire et actualité du Nationalisme breton*, Paris. Alain Moreau, 1973, 557 p., bibliogr., index.
- NICOLAS (Michel), *L'EMSAV : thématique et politique du mouvement breton*, Rennes, 1980, thèse multigraphiée.
- PETRELLA (Riccardo), *La renaissance des cultures régionales en Europe*, Paris, Ed. Entente, coll. « Minorités », 1978, 317 p.
- POISSON (abbé Henri), *L'Abbé Jean-Marie Perrot, fondateur du Bleun-Brug (1877-1943)*, Rennes, Plihon, 1955, 258 p., bibliogr.
— *Histoire de Bretagne*, Saint-Brieuc, à compte d'auteur, 1959, 368 p. (3^e éd. revue).
- ROTHNEY (John) (ed.), *The Brittany Affair and the crisis of the Ancien Régime*, New York, Oxford UP, coll. « Problems in European History. A Documentary collection », 1969, 324 p., bibliogr.

- SIEGFRIED (André), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la III^e République*, Paris, A. Colin, 1964 (2^e éd.), xxviii + 536 p. (1^{re} éd. 1913).
- SMITH (Anthony D.), *Theories of nationalism*, London, Duckworth, 1971, 344 p., bibliogr., index.
- (ed.), *Nationalist movements*, London, Macmillan, 1976, 185 p., index.
- SNYDER (Louis L.), *Varieties of nationalism : a comparative study*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1976, 326 p., bibliogr., index.
- STEPHENS (Meic), *Linguistic minorities in Western Europe*, Llandysul (Dyfed), Gomer Press, 1976, xxxv + 796 p., bibliogr.
- TANGUY (Bernard), *Aux origines du nationalisme breton*, Paris, UGE « 10/18 », n° 1155 (t. I, 440 p.) et n° 1169 (t. 2, 314 p.), 1977 (série « La nation en question »). Union démocratique bretonne, *Bretagne = Colonie*. Avec l'UDB pour que ça cesse !, Public. de l'UDB, 1974 (2^e éd.), 120 p.
- WALLERSTEIN (Immanuel), L' « Economie-monde », pp. 97-111, in COQUERY-VIDROVITCH (Catherine) (ed.), *Connaissance du Tiers Monde*, Approche pluridisciplinaire, Cahiers Jussieu, n° 4, Paris, UGE « 10/18 », n° 1199, 1978, 437 p.
- *The modern world-system, Capitalist agriculture and the origine of the European world-economy in the sixteenth century*, New York, Academic Press, Studies in Social Discontinuity, 1974, 410 p., bibliogr., index.
- WILLARD (Claude), *La correspondance de Charles Brunellière, socialiste nantais, 1880-1917*, Paris, Klincksieck, 1968, 278 p.

Hervé GUILLOREL. — The Brittany question and Brittany movement.

The Brittany political movement has « always » been at the forefront of the various nationalistly oriented movements. Beyond its organizational characteristics and ideology, it is important to note that contrary to a linear and timeless vision of a « permanent revolution » in Brittany, a classical nationalist ideology fonctionning in much the same manner as the French nationalist ideology (unestablished Brittany being substituted to unestablished France). A number of constituance of the Brittany movement exists which have historical attachments related to diversified social structures (implying therefore different ideological point of view). It is necessary however to avoid an overly economic reading which too often leads to the negation or under-estimation of the real « cultural » problem.

RÉSUMÉ. — *Le mouvement breton a « toujours » été à la pointe des revendications nationalitaires. Au-delà de ses caractéristiques organisationnelles et idéologiques, il est important de montrer que, contrairement à une vision temporelle et linéaire d'une « révolution bretonne permanente », vision constitutive d'une idéologie nationaliste classique fonctionnant sur le même mode que l'idéologie nationaliste française (la Bretagne incréée se substituant à la France incréée), il existe plusieurs composantes du mouvement breton, historiquement datées, renvoyant à des bases sociales diversifiées (impliquant par là même des perspectives idéologiques différentes). Il faut cependant éviter une lecture par trop économiste aboutissant trop souvent à la négation ou à la sous-estimation d'un problème « culturel » véritable.*